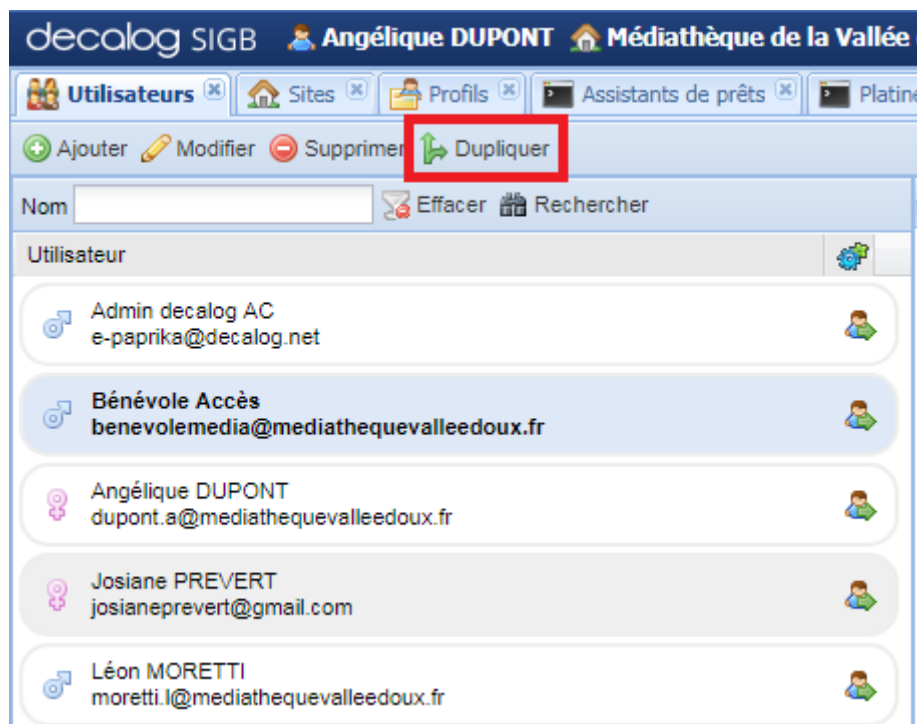


2018 : Version 8.4 (octobre)

- [1. Administration du réseau : duplication d'utilisateur](#)
- [2. Catalogage : nouveau réservoir BnF SRU](#)
- [3. Abonnés : blocage en cas de double réservation](#)
- [4. Abonnés : recherche des homonymes](#)
- [5. Adresses : prise en compte de la mise à jour du fichier INSEE](#)
- [6. Recherche : ajout de critères et reprises mineures](#)
- [7. Périodiques : ajout du piège dans les valeurs par défaut de l'abonnement](#)
- [8. Mise à jour de l'outil d'envoi de mails](#)

1. Administration du réseau : duplication d'utilisateur

Depuis Administration du réseau > Utilisateurs, il est possible de dupliquer une fiche utilisateur, évitant ainsi de devoir reprendre notamment tous les profils de droits attribués d'un utilisateur à l'autre :



Le clic sur ce bouton ouvre un formulaire de création d'utilisateur, dans lequel sont reprises toutes les informations de l'utilisateur que l'on vient de dupliquer sauf le nom, le prénom et l'adresse e-mail.

2. Catalogage : nouveau réservoir BnF SRU

Lorsque l'on scanne un ISBN ou un EAN, Decalog SIGB va rechercher la notice dans l'un des réservoirs externes auxquels on a accès, il s'agit de l'opération de « dérivation » (ci-dessous, l'exemple d'une notice récupérée à la BnF) :

Document : création (Grille : Tous les documents)

Code

Ajouter

EAN / ISBN du document

Origines
Origine : BNF N° d'identification : FRBNF450387910000003

Expression

La liste des réservoirs accessibles est consultable depuis le module Paramètres, onglet Listes, entrée Profils de dérivation des réservoirs. L'ordre dans lequel apparaissent les réservoirs est l'ordre dans lequel on les parcourt lors d'une recherche d'ISBN (si un résultat est trouvé dans le premier réservoir, on ne parcourra pas les suivants).

Cette liste a été enrichie d'un nouveau réservoir : BnF via SRU.

decalog SIGB Angélique DUPONT Médiathèque de la Vallée du Doux			
Listes	Règles (cotisations)	Règles (fonds)	Grilles de catalogage
Automate de mise à jour Relances			
	Réservoir	Ordre de dérivation	Activer
Catalogue - notice Centres d'intérêt et classifications spécifiques Thésaurus Profils de dérivation des réservoirs	BNF-IMPRIMES (Decalog)	1	☒
	BNF-MULTIMEDIA (Decalog)	2	☒
	BNF via SRU (notices validées et non validées)	3	☐
	MUSICBRAINZ	4	☒
	MoCCAM	5	☒
	IndexPresse	6	☒

Les réservoirs BnF-Imprimés et BnF-Multimédia sont les réservoirs que Decalog met à disposition de ses clients depuis des années. Ces deux réservoirs sont alimentés par des fichiers que la BnF envoie à Decalog tous les mois. Decalog intègre alors les fichiers, qui contiennent les notices que les utilisateurs pourront ainsi dériver directement depuis Decalog SIGB.

Le nouveau réservoir BnF via SRU suit un processus un peu différent : les notices sont rapatriées de la BnF via le protocole SRU en temps réel.

Pour l'instant, ce réservoir contient à la fois les notices validées ET les notices non validées par la BnF, ce qui justifie que la récupération dans ce réservoir ne soit pas activée par défaut (les notices non validées étant très incomplètes).

Decalog attend un développement de la BnF permettant de distinguer les notices validées des notices non validées, ce qui permettra la scission de l'actuel réservoir BnF via SRU en deux réservoirs distincts, contenant d'une part les notices validées (qui sera parcouru en priorité lors d'une dérivation de notice) et d'autre part les notices non validées (qui sera probablement classé en fin de liste des réservoirs atteignables).

En attendant cette évolution de la BnF, il est possible d'activer le réservoir BnF via SRU, tout en étant conscient qu'il sera susceptible de remonter des notices non validées, donc incomplètes.

3. Abonnés : blocage en cas de double réservation

Un message est affiché dans le cas où l'on tente d'effectuer une seconde réservation pour un abonné qui a déjà une réservation en cours sur ce document. Il est ainsi impossible pour un abonné de réserver deux fois la même notice.

The screenshot shows the 'decalog SIGB' interface for 'Angélique DUPONT' at 'Médiathèque de la Vallée du Doux'. The top navigation bar includes tabs for 'Prêts - Retours', 'Retours par lot', 'Réservations', 'Attribution des réservations', 'Prêts', 'Envoi de relances', 'Abonnés', and 'Regroupement'. The main area is divided into two panels. The left panel, titled 'Codes', has a 'Mode' section with 'Prêt' selected and 'Retour' unselected. It contains input fields for 'Code-barres abonné' (0321) and 'Code-barres exemplaire', with 'Valider' and 'Prêter' buttons. The right panel, titled 'Informations abonné', shows the name 'CHABANEL, Marie' (age unknown), '2 Dettes ailleurs', and 'Cotisations : Cotisation réseau (valable jusqu'au 25/09/2019)'. Below these panels is a section for 'Réservations (4 disponibles - 2 en attente / 0 disponible ailleurs - 0 en attente ailleurs)'. It features a table with columns: 'Code exemplaire', 'Type', 'Titre', 'Public visé', 'Localisation', 'Date de demande', 'Date d'attribution', 'Valable jusqu'au', and 'Prolo'. The table lists three items: 'Bulletin des bibliothèques de France ...', 'Inferno : roman', and 'L'autruche'. An error dialog box is overlaid on the table, titled 'Erreur', with a red 'X' icon and the message: 'Le document Inferno : roman fait déjà l'objet d'une réservation pour l'abonné CHABANEL, Marie'. The dialog has an 'OK' button.

Code exemplaire	Type	Titre	Public visé	Localisation	Date de demande	Date d'attribution	Valable jusqu'au	Prolo
501385	Document	Bulletin des bibliothèques de France ...	Ad				1/08/2015	0
501176	Document	Inferno : roman	Ad				1/09/2014	0
500828	Document	L'autruche	Jeu				9/08/2014	0
	Document	Dispersés par le vent			24/10/2013			0

Côté portail, si toutefois l'abonné effectuait plusieurs demandes de réservations sur le même document, une seule demande de réservation sera transmise au SIGB.

4. Abonnés : recherche des homonymes

4.1 En création d'abonnés

En création d'abonnés, la recherche des homonymes est effectuée :

- Lors de la saisie du nom de l'abonné en cours de création : le logiciel liste les abonnés déjà existants de la base qui correspondent à la saisie en cours, afin de repérer un éventuel doublon.

The screenshot shows the 'Abonné : création' (Subscriber: creation) form in the decalog SIGB software. The form is titled 'Informations' and contains several fields for creating a new subscriber. The 'Nom' (Name) field is active, showing a dropdown menu with a list of existing subscribers. The list includes names like DUPIN, DUPONT, DURAND, DUFOUR, and DUPART, along with their family names, IDs, and birth dates. The 'Prénom' (First name) field is empty. The 'Email' field is empty. The 'Fixe / Portable' (Fixed / Mobile) field is empty. The 'Date de naissance' (Date of birth) field is empty. The 'Sexe' (Sex) field has radio buttons for 'Masculin' (Male) and 'Féminin' (Female). The 'Code-barres' (Barcode) field contains the number '1582'. The 'Site d'appartenance' (Site of origin) field is set to 'Médiathèque de la Vallée du Doux'. The 'Type' field is set to 'Personne'. The 'Préférences' (Preferences) section is visible at the bottom, with a checkbox for 'Signaler au prêt' (Report to loan) checked. The bottom of the form shows a pagination bar with 'Page 1 sur 2'.

Nom	Prénom	Fixe / Portable	Date de naissance
DUPIN, Alexandre			25/11/1959
DUPIN, Aurore			
DUPIN, Leïla			
DUPIN, Thomas			
DUPONT, Chloé			16/05/2005
DUPONT, Isabelle			05/12/1973
DUPONT, Jean			13/02/1971
DUPONT, Johann			01/04/2001
DURAND, Annabelle			
DURAND, Claudine			16/12/1958
DURAND, Jean-Paul			13/07/1960
DUFOUR, Léo			01/11/2002
DUFOUR, Patricia			02/02/1972
DUPART, Lina			

Si l'on se rend compte que l'abonné existe déjà dans la base, on peut ainsi cliquer sur son nom, ce qui proposera l'ouverture de la fiche abonné déjà existante.

Si on ne repère aucun doublon dans la liste, on peut poursuivre la saisie en cours de l'abonné (touche tabulation).

- **Lors de la validation d'un nouvel abonné** : si la fenêtre de propositions (ci-dessus) a été ignorée, mais que le logiciel détecte un doublon possible d'abonné par rapport au nom, prénom et date de naissance renseignés sur la fiche, une fenêtre de signalement est affichée.

The screenshot shows the 'Abonné : création' form with a warning window titled 'Présomptions de doublon de l'abonné Dupin, Thomas [1584]'. The warning window contains a table with the following data:

Type	Sexe	Code-barres	Nom, Prénom	Date de naissance	Regroupement	Site d'appartenance
		0360	DUPIN, Thomas	15/05/1994	Famille: DUPIN AL...	Médiathèque de la Vallée du Doux

Below the table is a button labeled 'Ignorer les doublons et poursuivre'. The main form has fields for 'Type', 'Site d'appartenance', 'Code-barres', 'Sexe', 'Nom', 'Prénom', 'Email', 'Fixe / Portable', 'Date de naissance', 'Commentaire', 'Adresse', and 'Adresse temporaire'. There are also 'Préférences' for communication mode (Email, Lettre) and a 'Durée (jours)' field set to 1500. At the bottom right are 'Créer' and 'Annuler' buttons.

Depuis cette fenêtre, il est ainsi possible :

- Soit d'ignorer les doublons et de poursuivre la saisie (la fiche d'abonné que l'on était en train de créer sera ainsi validée),
- Soit de choisir dans la liste l'abonné déjà existant dans la base (ce qui permet d'annuler la création en cours de la fiche abonné et de charger la fiche déjà existante).

4.2 En modification d'abonnés

Si l'un des trois champs permettant le dédoublonnage (nom, prénom, date de naissance) a été modifié de manière à créer potentiellement un doublon d'abonnés, le logiciel proposera la même fenêtre que lors de la création de la fiche abonné.

Remarque : le dédoublonnage pour les abonnés type Groupe se fera uniquement sur le champ Nom (puisque une fiche Groupe ne possède pas de champ prénom ou date de naissance).

5. Adresses : prise en compte de la mise à jour du fichier INSEE

Suite à la [mise à jour du fichier d'adresses effectuée le 19/08/18](#), les communes n'existant plus ne seront plus proposées lors de la saisie d'une nouvelle adresse. Néanmoins, elles resteront renseignées sur les adresses qui ont été saisies jusqu'alors.

Exemple :

- Par arrêté du préfet des Côtes-d'Armor en date du 30 septembre 2017, la commune nouvelle de Dinan est créée en lieu et place des communes de Dinan et de Léhon, à compter du 1er janvier 2018.
- Dans Decalog SIGB, la commune de Léhon n'est plus proposée dans la saisie d'adresses, mais restera renseignée sur les fiches abonnés qui l'utilisaient jusque-là.

A noter également : le remplacement de "St" par "Saint" dans tous les noms de communes concernés, conformément au fichier de référence.

6. Recherche : ajout de critères et reprises mineures

6.1 Ajout du critère « Cote » dans la recherche de suggestions

Uniquement pour les clients ayant activé l'option Suggestions & Commande.

Le critère « Cote » (commence par) est accessible depuis la recherche avancée de suggestions (module Commandes, onglet Suggestions, entrée Recherche avancée).

The screenshot displays the 'Recherche avancée' (Advanced Search) window. It features a list of search criteria on the left and corresponding input fields on the right. The 'Cote' field is highlighted with a red rectangle. The criteria include Site, Etat, Date de création, Date d'échéance, Créée par, Modifiée par, Localisation, Public visé, Support, Cote, Fournisseur, Type d'expression, Origine, Panier de suggestions, and Panier de notices. At the bottom, there are buttons for 'Enregistrer', 'Effacer', and 'Rechercher'.

Site	Médiathèque de la Vallée du Dou
Etat	
Date de création	Du au
Date d'échéance	jusqu'au
Créée par	
Modifiée par	
Localisation	
Public visé	
Support	
Cote	
Fournisseur	
Type d'expression	
Origine	
Panier de suggestions	
Panier de notices	

Buttons: Enregistrer, Effacer, Rechercher

6.2 Ajout du critère « Membres du groupe » dans la recherche d'abonnés

Uniquement pour les clients ayant activé l'option Gestion des membres de groupe.

Le critère « Membres de groupes » a été ajouté dans la recherche avancée d'abonnés (accessible depuis le module Circulation, onglet Abonnés, entrée Recherche avancée).

Prêts - Retours | Retours par lot | Réservations | Attribution des réservations | Prêts | Envoi de relances | Abonnés

Ajouter | Modifier | Supprimer

Liste des abonnés

Vous devez effectuer une recherche pour obtenir une liste de résultats

Recherche simple

Recherche avancée

Type de regroupement

Catégorie d'emprunteur ☐ Avec ☐ Sans ☒ Tout

CSP ☐ Avec ☐ Sans ☒ Tout

Type d'emprunteur ☐ Avec ☐ Sans ☒ Tout

Membres de groupes ☐ Avec ☐ Sans ☒ Tout

Cotisation ☐ Avec ☐ Sans ☒ Tout

Date de début
Du au

Inscription à finaliser ☐ Oui ☐ Non ☒ Tous

Dette ☐ Avec ☐ Sans ☒ Tout

De à (inclus)

Piège ☐ Avec ☐ Sans ☒ Tout

Commentaire ☐ Avec ☐ Sans ☒ Tout

Interdiction ☐ Oui ☐ Non ☒ Tout

Date de fin
Du au

Première inscription Du

Enregistrer | Effacer | Rechercher

Panier

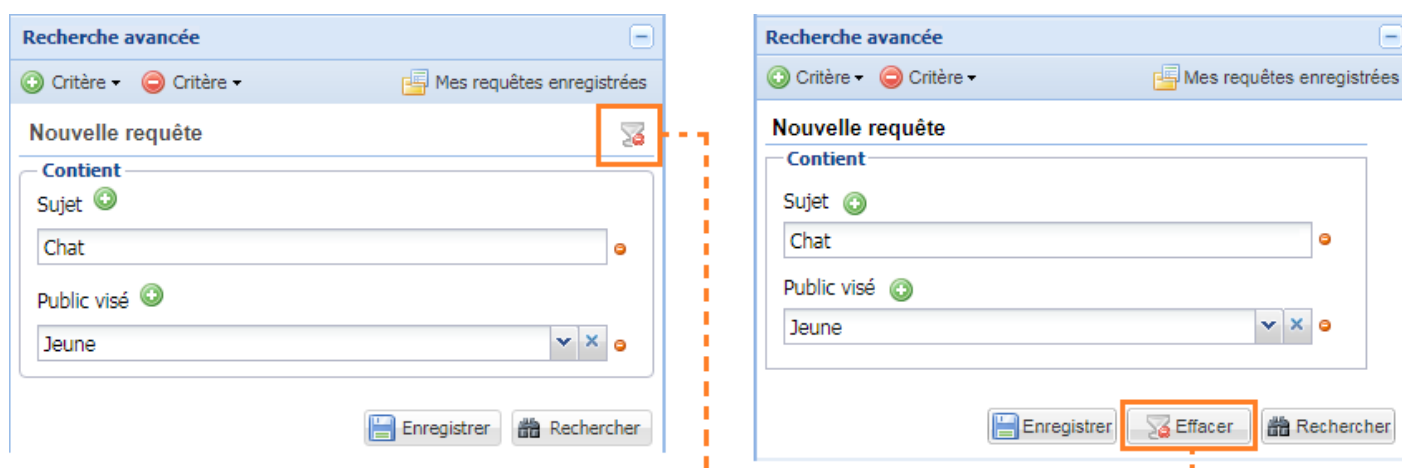
Page 1 sur 1

Attention, ne pas confondre ce critère avec les regroupements d'abonnés !

- Le critère « Membres de groupes » permettra de retrouver les cartes abonné type Groupe sur lesquelles des membres ont été ajoutés.
- Si l'on souhaite trouver les abonnés appartenant à un regroupement d'abonnés, c'est le critère « Type de regroupement » qui devra être utilisé.

6.3 Remplacement de l'icône d'effacement d'une recherche avancée

A l'occasion de développements sur le module Catalogage, l'icône d'effacement d'une requête en recherche avancée de notices a été remplacée par un bouton, par souci de cohérence avec les autres écrans.



7. Périodiques : ajout du piège dans les valeurs par défaut de l'abonnement

Uniquement pour les clients ayant activé l'option Gestion des abonnements de périodiques.

A l'occasion de l'ajout des catégories d'exemplaires dans les valeurs par défaut de l'abonnement, le piège a également été ajouté à ces valeurs, ce qui permet par exemple de renseigner un matériel d'accompagnement qui sera renseigné par défaut dans le piège du fascicule bulletiné.

Description
01 net

État
Ajouter
Site de

Abonnement
Ajouter
Code
hdfryfj

Num
Ajouter
Date d

Abonnement : création
Titre du périodique Acquisition Identification Valeurs par défaut des exemplaires Valeurs prioritaires des exemplaires

Identification
Libellé : Abonnement Okapi mai 2018
Premier n° attendu : 1067 Date : 01/05/2018

Valeurs par défaut des exemplaires
Site dépositaire : Médiathèque de la Vallée du Doux
Fournisseur :
Localisation :
Sous-localisation :
Public visé :
Support :
Classification pour le prêt :
Prêté à :

Piège
[Champ de saisie pour le piège]

Prix/Remise/Prix remisé : %

Valider Fermer

Précédent Retour à la liste Suivant

Date	Type	Quantité	Statut	Description
01/05/2017	simple	10	Normal	01 net 10 (01/05/2017) : 1 ex. sur le site
01/04/2017	simple	14	Normal	01 net 14 (01/04/2017) : 1 ex. sur le site
01/03/2017	simple	13	Normal	01 net 13 (01/03/2017) : 1 ex. sur le site (1 ex. ailleurs)

8. Mise à jour de l'outil d'envoi de mails

Étant donnée la volumétrie que représentent tous les mails envoyés depuis Decalog SIGB (environ 6 millions de mails envoyés en 1 an), Decalog délègue depuis plusieurs années la gestion des envois de mails à un outil professionnel tiers payant, spécialisé dans cette opération.

Ainsi, lorsqu'un mail est envoyé depuis Decalog SIGB (mail de relance, avis de réservation, mailing d'information, ...), ce dernier transfère l'opération à l'outil tiers, qui se charge de gérer l'envoi. Cela a plusieurs avantages : on accélère le processus, tout en évitant que les mails envoyés par la bibliothèque ne soient considérés comme des spams, et en bénéficiant d'un retour en cas de mail non délivré.

L'outil d'envoi de mails utilisé par Decalog SIGB a changé : Mandrill (racheté par MailChimp) a été remplacé par Mailjet.

Cette évolution ne change strictement rien pour les utilisateurs du logiciel : ce changement n'implique aucune manipulation particulière, aucun changement dans les habitudes d'utilisation du logiciel.

Rappel important : en cas de mail non délivré, l'outil tiers d'envoi de mails renvoie l'information à Decalog SIGB, qui passe automatiquement l'abonné (ou le regroupement) en mode lettre et marque son adresse e-mail comme invalide. La raison pour laquelle le mail n'a pas été délivré n'est pas connue par Decalog SIGB, mais il est possible qu'il s'agisse d'une adresse non valide (suite à une erreur saisie par exemple), ou bien d'un mail impossible à délivrer à cause d'une boîte mail pleine ou d'une indisponibilité temporaire de la messagerie de l'abonné.

Pour ces raisons, il est possible de rendre à nouveau valide l'adresse mail de l'abonné à condition de la modifier : cette contrainte est nécessaire pour maintenir la réputation du serveur de mails. En effet, si toutefois on persistait à envoyer des mails à une adresse jugée invalide, les mails envoyés depuis Decalog SIGB seraient progressivement jugés de moins en moins fiables et progressivement considérés comme spams par les différentes messageries.